



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **14 décembre 2020**

Délibération n° 2020-0229

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société d'économie mixte (SEM) Lyon Parc Auto (LPA) - Exercice 2019

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : lundi 30 novembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Valentin Lungenstrass

Affiché le : mercredi 16 décembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Gersperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, MM. Blanchard, Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debû, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Ebery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Petiot (pouvoir à M. Vieira).

Conseil du 14 décembre 2020**Délibération n° 2020-0229**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Rapport des mandataires - Société d'économie mixte (SEM) Lyon Parc Auto (LPA) - Exercice 2019**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

LPA est une SEM créée le 19 mai 1969 et qui a pour objet :

- l'étude et la construction, pour son compte ou celui d'autrui, de parcs de stationnement et de toutes installations connexes, commerciales, administratives ou autres,
- l'étude, la construction et l'exploitation, seule ou en partenariat, de toute infrastructure ou superstructure destinée à des activités liées au transport et à la mobilité individuelle ou partagée, en relation avec des opérations de stationnement,
- en lien avec les activités ci-dessus, l'étude, l'organisation et la gestion de toute activité liée à la mobilité urbaine, tels que le covoiturage, l'autopartage, la location de vélos ou autres,
- la vente, la location, la gestion et l'exploitation de ces constructions ou de toute autre réalisation de même nature dont la construction n'aurait pas été réalisée par la société,
- toute activité complémentaire. À cet effet, la société pourra procéder à toute étude, effectuer toute opération mobilière ou immobilière, civile, commerciale ou financière, créer des filiales ou prendre des participations dans toute entité juridique, société ou autres, se rapportant aux objets définis ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Les actionnaires de la société LPA sont respectivement :

- la Métropole de Lyon pour 37,8 %,
- la Ville de Lyon pour 21,6 %,
- le Nouveau Rhône pour 2,3 %,
- et des actionnaires privés pour 38,1 % dont 21,4 % pour la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

En sa qualité d'actionnaire et au titre de l'exercice 2019, la Métropole est représentée au Conseil d'administration par messieurs Pierre Abadie, Georges Képénékian, Christian Coulon et Gilles Vesco.

L'article L 1524-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose que "*les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte*".

La présente délibération a donc pour objet de faire approuver par le Conseil, le rapport présenté au titre de l'exercice 2019. À titre d'information, aucune modification statutaire n'est intervenue sur cette période.

I - Bilan financier 2019

Les résultats de la société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices :

	2017 (en k€)	2018 (en k€)	2019 (en k€)	Tendance
capital social	8 000			→
participation publique	61,84 %			→
<i>dont Métropole de Lyon</i>	37,8 %			→
<i>dont Ville de Lyon</i>	21,6 %			→
<i>dont participations privées</i>	38,16 %			→
produits	56 292	67 184	60 876	↘
<i>dont chiffre d'affaires</i>	54 612	56 426	58 069	↗
charges	51 566	60 511	55 556	↘
<i>dont IS</i>	1 981	3 100	2 311	↘
résultat net	4 727	6 674	5 322	↘
capacité d'autofinancement	14 075	14 628	13 187	↘
capitaux propres	48 309	54 494	59 327	↗

Le résultat d'exploitation de 9 577 k€ est absorbé par :

- une charge financière de 857 k€,
- un résultat exceptionnel négatif de 322 k€,
- un intéressement/participation de 767 k€,
- un impôt sur les sociétés de 2 311 k€

Deux éléments sont à signaler :

- le chiffre d'affaires pour l'année 2019 s'élève à 58 069 k€, soit une progression de 2,9 % par rapport à l'année 2018,
- le résultat net de l'exercice 2019 s'est soldé par un excédent de 5 322 k€. Ce résultat positif est toutefois en baisse de 20,2% par rapport à l'exercice 2018 (6 674 k€).

Les principaux éléments à relever sont les suivants :

- la hausse de chiffre d'affaires trouve son explication principalement :
 - . dans la hausse du ticket moyen sur l'ensemble des parcs de + 7 % résultant d'une augmentation des tarifs (tarifs hors centre passés de 0,50 à 0,55 centimes d'€ par 1/4h),
 - . l'impact de nouveaux contrats (1^{er} exercice plein du contrat Parc Marché Gare Confluence et démarrage de l'exploitation du contrat avec Unibail).

Cette hausse de chiffre d'affaires ne doit cependant pas masquer une baisse des fréquentations des parcs de moins 6 % (- 320 000 passages sur un total de 4 800 500 passages en 2019). Cette baisse de fréquentation est due aux évènements suivants :

- les mouvements sociaux de l'année 2019 dits "mouvements des gilets jaunes",
- les travaux réalisés sur certains parcs dont le parc des Halles et le parc Antonin Poncet en cours de réhabilitation,
- les crues de la Saône affectant le fonctionnement des parcs Saint Jean et Saint Antoine.

La part des abonnés dans le chiffre d'affaires global reste stable (24 % du chiffre d'affaires).

L'activité d'autopartage (Citiz et Yea !) génère un chiffre d'affaires de 1 574 k€ en augmentation de 25 % par rapport à 2018. Cette activité compte 41 stations, 249 véhicules et 3 300 contrats.

LPA&Co (offre privée mutualisée) génère un chiffre d'affaires de 444 k€ en augmentation de 217 % par rapport à 2018 (année de lancement). Cette activité compte 110 parcs, 1 245 places et 705 abonnés.

Les redevances versées s'élèvent pour l'année 2019 à 10 096 k€ (soit une progression de 13,4 % par rapport à 2018) dont 6 284 k€ de redevances versées à la Métropole.

Les charges de personnel s'élèvent à 12 788 k€ et sont en légère hausse par rapport à l'exercice 2018 (+3 %). Au 31 décembre 2019, LPA comptait 205 salariés.

Les fonds propres de la société s'élèvent à 203 907 k€. La société a contracté 63 000 k€ de dettes à long terme avec un taux d'intérêt moyen de 1,5 % fin 2019.

II - Faits marquants 2019

En termes de périmètre d'intervention de LPA, l'année 2019 est marquée par la signature de nouveaux contrats ou le renouvellement de certains tels que :

- sur le centre commercial de la Part-Dieu (parcs Cuirassiers et Oxygène), la signature avec Unibail d'un contrat de prestation de services, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 2 ans,
- le parc des Tables Claudiennes dont le contrat a été renouvelé par la Métropole sous forme de contrat de prestation de services avec effet au 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 4 ans,
- le renouvellement du contrat d'exploitation et de gestion du parc de stationnement du Musée des Confluences, pour une durée de 2 ans, à compter de février 2019,
- le renouvellement du contrat de prestation de services avec la Ville de Lyon relatif au stationnement sur voirie (41 678 places de stationnement), à compter de juin 2019 et reconductible sur 3 fois un an.

S'agissant des projets en cours, les éléments suivants doivent être signalés :

- la poursuite de la construction du nouveau parc Saint Antoine et dont la date de livraison avait été décalée au 4^{ème} trimestre 2020,
- l'acquisition de son actuel siège social situé 2, place des Cordeliers, pour une valeur de 8 500 k€ auprès de la Métropole,
- la signature de la vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) du parc Béraudier, le 1^{er} avril 2019 puis sa réitération en février 2020,
- la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a lancé, en juin 2018, un "appel à manifestation d'intérêt" ayant pour objet de mettre à disposition du futur lauréat un terrain - 48 000 m² concédés par l'État - situé dans l'emprise du Port Édouard Herriot (Lyon 7^o) en vue d'y implanter un hôtel logistique urbain accueillant des activités de transport et logistique, des activités tertiaires et des activités "autres" (activités innovantes, activités sportives, etc.). LPA, dans le cadre d'un groupement constitué avec la CDC, PostImmo et la SERLimmo a été déclarée adjudicataire et a donc pris des participations dans le cadre de la future société porteuse du projet.

III - Perspectives et développement de la structure sur 2020

Pour 2020, LPA a construit un budget avec une activité en reprise par rapport aux résultats 2019 notamment s'agissant des fréquentations horaires qui avaient été affectées par les mouvements sociaux et par des événements techniques (crues et travaux).

À signaler que LPA mise sur un accroissement significatif de l'activité de LPA&Co avec des prévisionnels de croissance importants (environ + 15 % en termes de chiffre d'affaires).

Toutefois, à date, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a remis en question l'ensemble des hypothèses ayant servi à l'établissement du budget 2020. L'impact effectif de la crise sanitaire sur le budget et sur la réalisation effective des actions programmées pour 2020 ne pourra donc être mesuré qu'à la clôture de l'exercice ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la CCSPL comme, ci-après, annexé ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la SEM LPA au titre de l'exercice 2019.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 16 décembre 2020.